

## **LISTE DES DOCUMENTS DE LA XXX<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE FIGURANT SUR LE CD-ROM ANNEXÉ**

- Ø Ordre du jour provisoire et programme de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale (**CD/07/10.1 et 30IC/07/1.1**) qui seront adoptés par le Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Ø Note d'information destinée aux membres, observateurs et invités

### ***Objectif 1 - La nécessité d'une action basée sur la collaboration et de partenariats entre les États, les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres acteurs en réponse aux défis humanitaires de préoccupation commune***

- Ø Document de référence (**30IC/07/5.1**) préparé conjointement par le CICR et la Fédération internationale
- Ø Avant-projet<sup>1</sup> de déclaration "Ensemble pour l'humanité" (**30IC/07/5.2**) préparé conjointement par le CICR et la Fédération internationale

### ***Objectif 2 – La nature spécifique du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au regard de son action et de ses partenariats et le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire***

- Ø Document de référence (**30IC/07/7.1**) préparé par la Fédération internationale en consultation avec le CICR
- Ø Avant-projet de résolution (**30IC/07/7.2**)

### ***Objectif 3 – Réaffirmation et mise en œuvre du droit international humanitaire: préserver la vie et la dignité humaines dans les conflits armés***

- Ø Document de référence (**30IC/07/8.1**) préparé par le CICR
  - Projet de résolution (**30IC/07/8.2**) disponible fin octobre sur le site Internet de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale
- Ø Étude sur le droit international humanitaire coutumier (**30IC/07/8.3**), rapport préparé par le CICR
- Ø Le droit international humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains (**30IC/07/8.4**), rapport préparé par le Comité international de la Croix-Rouge

---

<sup>1</sup> L' « avant-projet » de déclaration (**30IC/07/5,2**) et la résolution (**30IC/07/7.2**) sont envoyés par ce courriel pour information préalable des participants à la Conférence. Le projet de déclaration et tous les projets de résolutions liés aux quatre objectifs de la Conférence seront disponibles fin octobre 2007 sur le site Internet de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale ([www.icrc.org](http://www.icrc.org), [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org), [www.rcstandcom.info](http://www.rcstandcom.info))

**Objectif 4 – Renforcer le cadre juridique applicable aux interventions internationales lors de catastrophes**

- Ø **Document de référence (30IC/07/9.1)** – comprenant les **Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'aide au relèvement initial** – préparé par la Fédération internationale
  - Le projet de résolution (30IC/07/9.2) sera disponible fin octobre sur le site Internet de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale

**Rapport de suivi de la XXVIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2004-2007):**

- Ø **Introduction (30IC/07/10.1.0)**, document préparé conjointement par le CICR et la Fédération internationale
- Ø **1<sup>ère</sup> partie** – Mise en œuvre de l'objectif général 1 de l'Agenda pour l'action humanitaire: Respecter et restaurer la dignité des personnes portées disparues lors de conflits armés et d'autres situations de violence armée, et de leurs familles (**30IC/07/10.1.1**), document préparé par le CICR
- Ø **2<sup>e</sup> partie** – Mise en œuvre de l'objectif général 2 de l'Agenda pour l'action humanitaire : Réduire les souffrances humaines provoquées par la disponibilité, l'usage et l'emploi abusif des armes lors de conflits armés (**30IC/07/10.1.2**), document préparé par le CICR
- Ø **3<sup>e</sup> partie** – Mise en œuvre de l'objectif général 3 de l'Agenda pour l'action humanitaire : Atténuer le plus possible l'impact des catastrophes en mettant en œuvre des mesures de réduction des risques liés aux catastrophes et en améliorant les mécanismes de préparation et d'intervention (**30IC/07/10.1.3**), document préparé par la Fédération internationale
- Ø **4<sup>e</sup> partie** – Mise en œuvre de l'objectif général 4 de l'Agenda pour l'action humanitaire : Réduire la vulnérabilité accrue aux maladies du fait de la stigmatisation et de la discrimination ainsi que du manque d'accès à des services complets de prévention, de soins et de traitement (**30IC/07/10.1.4**), document préparé par la Fédération internationale
- Ø **5<sup>e</sup> partie** – Mise en œuvre de la résolution 1 dans le domaine du droit international humanitaire (**30IC/07/10.1.5**), document préparé par le CICR
- Ø La stratégie de rétablissement des liens familiaux (et le plan de mise en oeuvre) pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2008-2018) (**30IC/07/10.2 and CD/07/4.1**), un exemplaire du projet de stratégie tel qu'il a été soumis au Conseil des Délégués (23-24 novembre 2007) pour adoption

**Ateliers**

- Ø Liste des ateliers organisés pendant la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale

Genève, le 8 octobre 2007